

"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la fondation".

L'inFO44



Numéro 37- Mai 2010

CTPD DU 10 MAI 2010

La mise en place des SIP à Nantes

Les périmètres des SIP sont identiques aux périmètres respectifs des actuels centres des impôts, et les trésoreries intégrées sont les suivantes :

- **SIP Nantes Nord Est** : Trésorerie du Loroux Bottereau
- **SIP Nantes Nord Ouest** : Trésorerie de Blain
- **SIP Nantes Sud Est** : Trésoreries de Rezé, Aigrefeuille sur Maine et Clisson
- **SIP Nantes Ouest** : Trésoreries de St Herblain et Savenay
- **SIP Nantes Sud Ouest** : Trésorerie de Rezé
- **SIP Nantes Sud** : Trésorerie de Rezé



ORGANISATION DES SIP NANTAIS

Ses missions

Les SIP sont chargés de l'assiette, du recouvrement, du contrôle, du contentieux des impôts dus par les particuliers et de l'accueil du public.

Les impôts concernés sont : l'Impôt sur le revenu, les impôts directs locaux et taxes associées, les prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine, l'ISF pour la réception des déclarations et paiements spontanés.

Ses tâches




- L'accueil des usagers pour l'assiette et le recouvrement : guichet, téléphone, courriels, courriers
- Accueil fiscal simple pour les demandes des usagers portant sur le recouvrement
- Traitement des déclarations de revenus souscrites
- Recouvrement amiable et précontentieux, traitement des opérations de mensualisation non adressées au CPS; des délais de paiement; des remises de majorations, de frais; des dégrèvements ...
- Recouvrement forcé ; gestion des RJ/LJ; des surendettements; RSP...
- Mise à jour en vue de l'établissement de la TH, de la TF, des valeurs locatives foncières

	<ul style="list-style-type: none"> •Relances des défallants, traitement des demandes gracieuses et des réclamations contentieuses •Contrôles sur pièces de l'IR •Demandes de plafonnement des impôts directs •Tenue de la comptabilité du SIP, opérations de caisse
<p>Les emplois</p> <p>ORE = 27,89 30 emplois maintenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Un cadre A issu de la filière gestion publique pour les SIP NNE, NNO, NSE •Un cadre A issu de la filière fiscale pour les SIP restants •L'intégralité des emplois des CDI consacrés à la fiscalité des particuliers est transféré aux SIP correspondants, ainsi que les emplois de la Trésorerie de Nantes Cambronne. •SIP NNE : 13 agents de la filière gestion publique + 53 agents de la filière fiscale dont 27 affectés à l'accueil physique et téléphonique. •SIP NNO : 6 agents de la FGP + 29 de la FF •SIP NO : 3 agents de la FGP + 25 de la FF •SIP NSE : 3 agents de la FGP + 33 agents de la FF •SIP NSO : 3 agents de la FGP + 23 agents de la FF •SIP NS : 2 agents de la FGP + 28 agents de la FF
L'immobilier	<ul style="list-style-type: none"> •Le grand site de Nantes est un Centre des Finances Publiques avec un accueil commun (Accueil Jules Verne). •Le planning prévisionnel des travaux et de déménagements ou emménagements a été mis en ligne sur «Estuaire» à la Rubrique « Immobilier ».
Assistance informatique	<ul style="list-style-type: none"> •L'équipe d'assistance sur site devra prendre en charge les demandes de maintenance des équipements informatiques et sollicitera le cas échéant soit la CMI soit le SAU.
<p>Accueil du public</p> <p>Mise en place d'un protocole de fonctionnement de l'accueil</p>	<ul style="list-style-type: none"> •L'accueil physique repose sur une équipe spécifique commune à l'ensemble des SIP. Le service d'accueil de Jules Verne et les emplois « relations publiques » sont rattachés au SIP NNE. Une caisse unique est tenue par un agent de la filière gestion publique. •L'accueil téléphonique est assuré par la « marguerite » rattachée au SIP NNE qui s'occupera des questions de recouvrement et de paiement. A partir de chaque numéro de SIP, un serveur vocal interactif est installé (questions relatives au calcul, au paiement, ou autres).
Les restes à recouvrer	<ul style="list-style-type: none"> •Le stock des RAR ne pouvant être scindé informatiquement entre les 6 SIP, il est rattaché au SIP doté du codique de Nantes Cambronne mais le recouvrement est effectué avec la participation de tous les SIP.

•Le suivi des procédures collectives et des dossiers de surendettement obéit à la répartition des dossiers de RAR entre comptables.

Horaires Variables dans les services fusionnés

LE SIP DE ST NAZAIRE	LES SIP DE NANTES
<ul style="list-style-type: none">•98,41% sont pour un maintien des horaires déjà appliqués.•Statistiques 2009 sur la réception des usagers :<ul style="list-style-type: none">➤Total des réceptions mensuelles : 27 340 usagers (pic en mai et en octobre)➤Total des réceptions de 13h à 13h30 : 772 usagers➤Taux mensuel de fréquentation de l'accueil de 13h à 13h30 : 2,82 %•Nouveaux horaires d'accueil physique et téléphonique des usagers dès le 01/07/2010 : 8h30 -12h / 13h30 -16h30 (excepté les réceptions sur RDV)	<ul style="list-style-type: none">•DSF propose le maintien des horaires déjà en service pour le bon fonctionnement des 6 services fusionnés.•Nouveau règlement intérieur augmente l'amplitude des plages variables : 7h30 – 19h 

Un SIP à Rezé ??

Même si la question n'est pas à l'ordre du jour pour la Centrale, le DSF et le TPG rendent **une décision favorable** quant à la création d'un SIP à Rezé.

Vos représentants ont demandé aux directions locales d'examiner soigneusement cette possibilité, et de présenter rapidement un projet solide et bouclé auprès de la Centrale.

Le TPG compte sur le Maire de Rezé pour régler le problème de l'immobilier.

Affaire à suivre ...



Quelques informations

➤Le DSF confirme que les emplois F.I suivent les emplois des CDI. Les emplois CDI-FI deviennent des FI-SIP.

➤L'ORE (Outil de répartition des emplois pour ex-DGCP) est l'équivalent du TSM (outil de référence pour connaître des emplois selon les localisations).

➤Suite au transfert de charges, augmentation des emplois des IAD (Inspection d'Assiette et de Documentation)



- L'accueil Jules Verne est rattaché au SIP de Nantes Nord Est puisque la règle nationale impose le rattachement de cet accueil au SIP le plus indicé. Les agents de l'Accueil fiscal conservent leurs fonctions d'accueil, d'orientation et celles de CDI.
- Mise en place d'un plan pluri-annuel pour respecter le projet rendu par les ergonomes de la DAEP ; les agents seront associés aux évolutions ergonomiques.
- Le mobilier des SIP est conforme aux normes ergonomiques ; les équipements informatiques ont été réalisés et c'est le réseau de la DGFIP qui a été retenu. La Direction locale va s'assurer de la conformité avec le matériel détenu par les agents de l'Équipe de Renfort.
- Les locaux de la SAFAL abriteront les archives non vivantes de la Trésorerie de Nantes Cambronne.
- Une Boîte à Lettres pour chaque SIP sera créée.

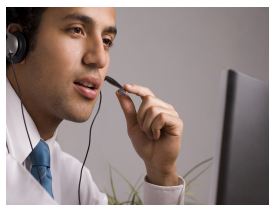
L'accueil Jules Verne et l'accueil téléphonique

Un protocole non encore finalisé prévoit que les agents des SIP devront apporter leur aide à l'Accueil Jules Verne.

Un groupe de travail est créé composé des futurs responsables des SIP, d'agents du CDA et du recouvrement. Mais la MRU (Mission Relations Usagers), après ses nombreux séminaires auprès des grands sites, a adopté un nouveau protocole qui s'impose à tous. Aussi, fin mai, **une note sur l'accueil des grands SIP** sera rendue.



Des inquiétudes subsistent sur le devenir des agents au 1er juillet ... **mais selon le DSF : « le pire n'est pas certain ! Ce ne sera pas une dégradation pour le personnel mais un plus ».**



Pourtant, certains adjoints des SIP ne seront pas formés et ne pourront répondre aux questions des agents ; et les conditions de travail des agents de l'accueil téléphonique posent bien des problèmes.

La Direction devrait se montrer attentive aux problèmes soulevés par vos représentants; et devrait d'ores et déjà saisir le CHS, pour doter **l'accueil téléphonique**, de cloisons transparentes phoniques.

Pour faciliter le travail des agents de l'accueil téléphonique et les réponses aux usagers, un serveur vocal est mis en place d'une part, et d'autre part, le n° de téléphone du secteur d'assiette compétent et celui du n° de l'accueil pour les questions relatives au paiement seront inscrits sur les avis d'imposition.

Le stock des restes à réaliser (RAR)

Un dispositif provisoire a été mis en place : juridiquement, le stock des RAR reste attaché au SIP de NNE. Néanmoins, pour l'aider à apurer ces restes, chaque SIP récupérera une partie de ce stock selon un ordre alphabétique et sera responsable des recouvrements à effectuer..



Le SIP de Saint-Nazaire, les travaux , le stationnement

Aux questions de vos représentants sur le SIP de St Nazaire, la Direction locale répond :



➤ **C'est à la Direction Générale de décider si les travaux seront effectués en site occupé ou non.** La Direction Locale n'a jamais communiqué sur le fond et ce, de manière délibérée au cas où cette option d'effectuer des travaux en site libre serait impossible eu égard au relogement difficile.

➤ Vos représentants attirent l'attention de la Direction sur sa discrétion qui pourrait entraîner des rumeurs. Le DSF répond alors que « **les bruits n'engagent que leurs auteurs** » !!

➤ **Sur le stationnement payant**, la Direction Locale s'entretient avec la Mairie de Saint-Nazaire afin d'obtenir le meilleur traitement possible pour les agents. Ceci dit, « **c'est la Mairie qui aura le dernier mot** » !

➤ **Pour les agents handicapés**, la Direction locale va demander à la collectivité d'augmenter les places de stationnement près de l'Hôtel des Finances.

➤ Pour un meilleur suivi de ce dossier et pour éviter encore des rumeurs, le DSF va créer **un comité de liaison des travaux** qui apportera des informations claires sur ces différents sujets. En attendant vous pouvez tous vous renseigner sur Magellan – l'Estuaire.



Le point sur le fonctionnement des SIP créés en 2009



SIP de Pornic – SIP d'Ancenis – SIP de Châteaubriant

➤ Un comité de pilotage mensuel s'est réuni en septembre 2009 avec le DSF et le TPG pour aborder les sujets suivants : l'affectation de l'équipe de renfort, les formations, les activités selon les échéances, les bonnes pratiques et le constat des différents problèmes.

➤ Le Département Recettes et le Bureau 6 de la DSF reprennent les travaux de ce comité et mettent en œuvre certaines mesures :

- L'accueil téléphonique : un serveur vocal interactif a été mis en place
- L'accueil physique : Un gestionnaire de file d'attente est installé à Ancenis et Châteaubriant
- Les formations : le module 2 est mis en œuvre pour l'accueil; et une action de tutorat sera mise en place pour l'adjoint de châteaubriant.

Les nouveaux services mutualisés

CHORUS permet une simplification des processus métier et modifie l'organisation des services concernés en vue de mutualiser des activités et de développer la professionnalisation des agents.

Sont créés alors un Service Facturier au sein du service de la Dépense à la TG de Nantes et un Centre des Services Partagés installé à Cambronne.(Cf. fiche spéciale)

Patricia BERTIN ¶	Chrystelle TONNELIER ¶	Philippe NOBILET ¶	Philippe SAUVANNET ¶ expert ¶ Saint-Nazaire ¶	A-Laure QUERE ¶ experte ¶ SIP ¶	Hélène GIRARDEAU ¶ experte ¶ CHORUS ¶
----------------------	---------------------------	-----------------------	--	--	--

☎ ☐ 02-40-20-76-56. - 📧 fo.044@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences

TG / les lundi, mardi et jeudi matins (02.40.20.76.56)
DSF / le dernier vendredi de chaque mois (02.